



Le Courrier des Éleveurs

Décembre 2021



© Cdl.

Dans ce numéro :

- AFAC, Anglo-Course, Régions
- Gala de l'élevage 2021
- Nouveau site etalons-galop.com
- Tarifs SIRE 2022
- Sanitaire
- EFTBA
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès



257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr





Discours de Loïc Malivet



Le Courrier des Éleveurs

Calendrier

GALA DE L'ÉLEVAGE 4 DÉCEMBRE 2021



Mesdames, Messieurs,
Chers éleveurs,

C'est un immense plaisir de se retrouver en ce lieu pour notre traditionnel Gala de l'Élevage après la période difficile que nous avons connue en raison de la pandémie mondiale, qui nous a contraints notamment à annuler l'édition 2020 du Gala.

Je remercie pour leur présence Christophe Blanchet, Député de la 4^{ème} circonscription du Calvados ; Philippe Augier, Président du PMU et Pierre Tribon, Chef du bureau Cheval et Institution des courses.

Au niveau de l'Institution, il faut saluer le remarquable travail fourni par les différents services de France Galop et leur agilité dans l'adaptation des programmes et la mise à disposition des sites au gré des contraintes imposées lors des différents confinements.

Grâce aux actions communes du PMU, de France Galop et du Trot, nous avons pu surmonter la crise économique et les dernières annonces en matière de budget prévisionnel d'allocations pour 2022 sont porteuses de beaucoup d'espoir... la relance c'est maintenant avec une enveloppe supplémentaire d'allocations de 20 millions d'euros.

La capacité de résilience des éleveurs pendant la crise s'est traduite par un nombre de naissances stable en 2021 et un nombre de juments saillies en légère progression ; cette résilience a été récompensée ces derniers mois par les deux belles ventes aux enchères que nous avons connues récemment : les ventes de yearlings d'octobre et les ventes de novembre consacrées à l'Obstacle, ainsi que par les nombreuses ventes amiables.

Grâce au travail fourni par Eric Hoyeau et ses équipes, Arqana a pu organiser ses ventes dans de bonnes conditions malgré les incertitudes sanitaires et économiques.

De son côté, OSARUS a pu reprendre son activité malgré les difficultés rencontrées et a tout notre soutien pour poursuivre son travail, utile aux éleveurs.

A la Fédération des Éleveurs, l'année écoulée a été marquée à la fois par une présence accrue sur les hippodromes, les ventes et les concours, mais aussi par le développement de notre communication digitale, en France comme à l'étranger, avec par exemple des publicités régulières dans les quotidiens EBN et TDN. La communication autour du répertoire des étalons a également été développée et se poursuivra dans les prochaines semaines, via le nouveau site etalons-galop.com et à travers des publicités dans les médias étrangers pour attirer encore davantage de nouveaux clients dans nos haras.

• 15 janvier

Salon des Étalons du Lion d'Angers

• 22 et 23 janvier

Route des Étalons, Normandie

• 5 février

Assemblée Générale et soirée de Gala de l'ECSSO

• 15 et 16 février

Ventes mixtes Arqana, Deauville

Editeur : Fédération des Éleveurs du Galop • **Directeur de la publication :** Loïc Malivet • **Rédaction :** Fédération des Éleveurs du Galop • **Mise en page :** Camille Renaudin • **Impression :** ACTIMA - 92300 Levallois Perret - Tel : 01 47 59 88 88

Au début de l'été, nous avons produit 7 films destinés à promouvoir l'élevage et plus largement les courses Françaises avec leur modèle unique au monde.

Je sais que ces films ont été appréciés et en 2022 nous allons donc continuer à développer notre communication digitale. Nous avons aussi avec nos partenaires européens de l'EFT-BA, plusieurs projets à l'étude, qui portent notamment sur le Bien-être Animal.

Je voudrais ensuite remercier les élus du Comité de la Fédération et les membres de nos différentes Commissions pour le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer en réunions, visioconférences, appels téléphoniques... et pour l'excellent travail qu'ils ont fourni.

Je tiens également à souligner l'implication et la disponibilité de nos permanents, que ce soit par le temps passé à l'écoute et au service de nos éleveurs, dans la préparation et le suivi des dossiers, la production de nos publications ou encore l'organisation de nos événements.

Je conclurai en soulignant la très belle année réalisée par l'élevage français, au national et à l'international, avec de nombreuses victoires au plus haut niveau en plat et en obstacle.

Nous reviendrons dans quelques minutes sur les victoires obtenues dans les groupes 1 et nous récompenserons les éleveurs de ces champions. Ces succès démontrent la grande qualité de notre élevage, qui se confirme et se développe d'année en année.

Avant de passer aux remises de prix, nous allons rendre hommage à une grande dame qui nous a quittés cette année et qui aura marqué l'élevage et les courses françaises durant plusieurs décennies, Mme Magalen Bryant.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une excellente soirée.



AFAC



//// Le Dimanche 12 Décembre sur l'hippodrome de Pau pour la clôture de la saison Pur-Sang Arabes 2021 avec le prix ABU DHABI SPORTS COUNCIL CUP - SHEIKH MANSOOR FESTIVAL, nos adhérents présents ont eu le privilège

de participer à notre traditionnel tirage au sort des saillies 2022 Pur-Sang Arabes.

Grâce à nos généreux donateurs, 25 saillies ont été mises en jeu, un record !

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs pour leur soutien : Al Shaqab, Royal Cavalry Oman, Shadwell, Al Shahania Stud, Wathba Stallions, Hassan Mousli, Daniel Stud, Al Jasra Stud, Haras de Thouars, Athba Racing, Haras de Saint Faust, Al Asayl, Haras de Mandore, Haras du Mazet, MH Stable, Sébastien Massoubras et Eric Rouquier.

La nouveauté cette année, pour chaque gagnant de saillies, 2 mois d'abonnement gratuit à la formule Equi-Pro de l'application EQUI-SUITE, une application mobile qui répond à toutes les obligations réglementaires : registre élevage, suivis interventions, rappels des soins, registre de transport, suivis mouvements et aides à la vente.

En cette fin d'année et à l'ouverture d'une nouvelle saison de monte, il nous paraît important de rappeler que l'ICSI, est une technique interdite chez le Pur-Sang Arabe depuis 2013 !

L'intra cytoplasmic sperm injection – ou ICSI – consiste à reproduire artificiellement la fécondation de l'ovocyte. C'est-à-dire à injecter un spermatozoïde directement dans un gamète femelle.

Cependant, il est important de noter que la règle WAHO n°21 - applicable depuis le 1^{er} janvier 2013 - spécifie qu'aucun cheval issu d'une fécondation in vitro ne peut être inscrit à un stud-book arabe.

Un cheval issu d'ICSI ne peut pas non plus être inscrit au registre du demi-sang arabe. En effet, le règlement spécifie qu'un cheval ayant 100 % de sang arabe ne peut pas être inscrit au registre, sauf s'il est issu d'un clone ou a un clone dans ses ascendants.

D'autre part, coté institution, pour l'année 2021 nos éleveurs et propriétaires vont avoir la joie de voir France Galop redistribuer intégralement son résultat 2021 au mois de Janvier 2022 pour atténuer au maximum la retenue opérée sur les allocations en raison de la crise sanitaire.

A l'heure où ces lignes sont écrites, mieux encore France Galop annonce en 2022 une augmentation record des allocations !! Environ 29 Millions d'euros supplémentaires par rapport à l'année 2021 ! Nos allocations reviendraient à leur plus haut niveau de 2017.

Le soutien des acteurs des courses est le principal objectif de France Galop. Toute la filière, toutes les races, vont profiter équitablement de cette augmentation des encouragements !

Enfin, nous vous préparons nos publications annuelles le Arabian Yearbook et notre Stallion book qui seront disponibles pour la rentrée 2022.

Toute l'équipe de l'Afac vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le jeudi 13 Janvier pour l'ouverture de la saison Pur-Sang Arabes 2022.

LES ÉLEVEURS À L'HONNEUR



//// La saison de plat 2021 pour les anglo-arabes a une nouvelle fois mis en valeur les éleveurs ancrés dans la race depuis de très nombreuses années, mais aussi quelques nouveaux venus.

Parmi les plus connus, il faut citer Sophie de Courval et Patrick Davezac (Haras du Pécos), Jacques Cruzillac (Haras de la Brunie), François Maillot (Élevage de Pontadour), Jean-Luc Gaillard (Haras de Beaulieu), Jean-Charles Escalé (Haras de l'Abbaye). Ils ont vu leurs élèves remporter à plusieurs reprises les meilleures courses de la race, respectivement Feng'Shui du Pécos (Prix du Ministère à 37,5 %), Gold de la Brunie (Critérium des Landes et l'important Prix de l'Élevage), Illywood Pontadour (Grand Prix des Pouliches), J'o Bello (Poule d'Essai à 12,5 %), Sybilline (Poule d'Essai et Grand Critérium à 37,5 %).

Il faut citer également Gérard et Jean-Paul Larrieu (Haras de Saint-Faust) dont la représentante Haya de Faust a remporté les deux plus importantes courses de fin d'année de sa catégorie.

Parmi les nouveaux venus, ou plus récemment venus, il faut féliciter Jacques Grandchamp des Raux (Haras des Jac) grâce à Saint'Jac vainqueur du Prix du Ministère à 12,5 %, les Limousins Walter Roubertie et Christian Pagnon qui ont remporté la Coupe de Pompadour avec Galapiat Up, Jérôme Bergès (Haras de Lassos) grâce à Heure d'Hiver, gagnante du trophée Marquise de Moratalla, et Jean-Manuel Charmes avec Samirra d'Oc (Grand Critérium à 12,5%). À la grande soirée des Éleveurs, organisée à Deauville par la Fédération des Éleveurs du Galop, c'est François Maillot qui a été récompensé pour les excellentes performances de sa pouliche Illywood Pontadour.



Paul Couderc reconduit à la présidence d'Anglo-Course

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Tarbes le 17 octobre dernier, Paul Couderc a été reconduit à l'unanimité à la présidence de la Fédération Anglo Course. À ses côtés, principalement : 3 vice-présidents Patrick DAVEZAC, François MAILLOT et Nadine MINVIELLE ; Philippe GIRAUD, secrétaire général ; et Yan de KERSABIEC, trésorier.

La date du Grand Show Anglo Course 2022 est connue

Au cours de sa dernière réunion - en visio conférence - le comité organisateur du Grand Show a arrêté la date de la manifestation 2022 : **le jeudi 8 septembre.** Ce grand rendez-vous de l'anglo-arabie, pour la présentation - vente à l'amiable de poulains et pouliches de 2 ans, se tiendra comme toujours sur l'Hippodrome de La Teste.

Grande réunion de travail à Montauban le 21 novembre

À la fin de la saison de plat et avant le meeting d'obstacle de Pau, une réunion « spécifique élevage » était organisée pour réfléchir de façon concrète au devenir à moyen et long terme de notre race anglo-arabe de course. Cette réunion de travail - qui réunissait de nombreux éleveurs et étalonniers - a permis de dégager quelques idées concrètes pour améliorer notre élevage quantitativement et qualitativement et donner une perspective d'avenir à nos éleveurs.

Les thèmes abordés ont porté sur :

- **L'étalonnage** : bilan de chacun des centres d'étalonnage, évolution du nombre de saillies, activité de chacun des étalons, réflexion sur les croisements pur-sang arabe / pur-sang anglais pour produire des 50 % ...
- **Incidence du programme de courses sur l'élevage** : réflexion sur les courses réservées aux femelles, solution(s) pour aider les éleveurs à garder les chevaux entiers, orientation des 12,5 % vers l'obstacle au 2^{ème} semestre...
- **Grand Show et commercialisation** : remarques et suggestions des éleveurs.

Le compte rendu de cette réunion est publié sur le site anglocourse.com, à la rubrique « élevage »



Réunion de Montauban © France Sire

ASSELCO

//// L'ASSELCO donnait le 10 Novembre dernier sa traditionnelle soirée annuelle, qui n'avait pu avoir lieu en 2020.

C'est devant une assistance particulièrement nombreuse que s'est tenue l'Assemblée Générale, à Bonchamp lès Laval, en préambule du gala.

Pierric Rouxel présentait le bilan des deux années écoulées, avant de dresser les perspectives pour les actions à venir en 2022.

L'accent était mis sur la préparation du Salon des Étalons du Lion d'Angers qui mobilise tous les efforts conjugués de l'ASSELCO et des AQPS Ouest, tout en sachant que la situation de la pandémie Covid permettra ou non sa tenue le samedi 15 Janvier.

Dans les nouveaux projets pour 2022 il faut noter la volonté de s'associer à l'organisation et au regroupement des shows AQPS et Anjou-foals sur le même site du Lion d'Angers (Hippodrome) en deux journées consécutives, précédant la vente Lumet. Cette unité de lieu et de temps ne pourra que renforcer l'attractivité de chaque événement, pour une visibilité optimale des produits de l'élevage AQPS et pur-sang à vocation obstacles de l'Ouest.

Après les interventions du président national Loïc Malivet, et celles d'Éric Hoyeau pour Arqana et Emmanuel Viaud pour Osarus, le débat était lancé et s'est déroulé sans animosité ni langue de bois, jusqu'à l'appel de l'apéritif.

Le dîner rassemblait plus de 260 convives, au cours duquel les éleveurs têtes de listes et les chevaux ont été mis à l'honneur sous une avalanche de trophées, puisqu'il s'agissait de couvrir la période de courses du 01/11/2019 au 03/10/2021.

Le Coup de Pouce ASSELCO/COOLMORE/France SIRE était décerné cette année à deux jeunes postulants, Damien Gouhier (1^{er}) et Prune Menard (2^e) qui se voyaient remettre un chèque de 1500 € ainsi que les clés du grand haras irlandais COOLMORE STUD, pour un stage d'une saison de monte formatrice et valorisante.



Laureats têtes de liste du 01.11.19 au 03.10.21 ©JC Briens

Enfin, pas de soirée de gala sans un tirage au sort de plus de 30 saillies, représentant un global de plus de 130 000 €. La générosité des étalonniers français était chaudement remerciée, grâce à eux d'année en année les éleveurs de l'Ouest valorisent et améliorent leur capital génétique.

La grande fête de l'élevage de l'Ouest, tradition oblige, devait se terminer à l'heure où blanchit la campagne, la réputation de danseurs infatigables des éleveurs de l'ASSELCO s'étant une fois encore vérifiée.

ANNÉE 2019 PLAT

- 1• SAS REGNIER
- 2• SCEA DES PRAIRIES
- 3• Madame Henri DEVIN

ANNÉE 2019 OBSTACLES

- 1• Madame Henri DEVIN
- 2• Monsieur Gildas VAILLANT
- 3• Monsieur Pierre de MALEISSYE - MELUN

ANNÉE 2020 PLAT

- 1• SAS REGNIER
- 2• SCEA des PRAIRIES
- 3• HARAS des SABLONNETS

ANNÉE 2020 OBSTACLES

- 1• Madame Henri DEVIN
- 2• ECURIE DES MOTTES
- 3• Monsieur Gheorge CODRE



Damien Gouhier, vainqueur du Prix Coup de Pouce entouré de Sylvain Martin, Jean-Charles Coudé, Marie-Laure Collet, Anne-Sophie Orriere-Dehetde et Pierric Rouxel ©JC Briens

ECSSO - Assemblée Générale ordinaire le 5 février 2022



//// Le Président du Syndicat des Eleveurs du Sud-Ouest, Jean Biraben, a le plaisir d'inviter ses membres à son Assemblée Générale Ordinaire le samedi 5 février à partir de 15h30 sur l'hippodrome de Pau.

Au programme : le rapport financier, des interventions de personnalités de la filière et un tirage au sort de saillies gratuites d'étalons.

La journée se terminera par la soirée de Gala à 19h30 dans le Hall de l'Hippodrome (uniquement sur réservation) avec la remise des prix aux lauréats(es) de l'année 2021.

Pour plus d'informations <http://www.ecsso.fr/> ou contacter Madame Chantal Laval : ecsso@galopsudouest.eu

ADECE

//// Le Vendredi 10 décembre avaient lieu l'Assemblée Générale & la soirée annuelle de l'ADECE à l'hôtel Palace Aletti de Vichy.

Une centaine d'éleveurs du Centre-Est avait répondu présent et ont pu assister aux interventions de Loïc Malivet, Président de la Fédération des Eleveurs, Claude-Yves Pelsy, Président de l'Union des AQPS, Clotilde de Barmon, représentante d'Au-Delà des Pistes, Emmanuel Sayet, Trésorier & Edouard Beroud, Président de l'ADECE.

C'est pendant le diner que se sont tenus le tirage au sort & la tombola, 35 saillies étaient à gagner ! Félicitations aux heureux gagnants ! L'Association des Eleveurs du Centre-Est remercie infiniment, les haras donateurs pour leur soutien par le don de saillies. Ils permettent ainsi en proposant des étalons de qualité d'aider à l'amélioration de notre élevage dans le Centre-Est.



© Henry Roussignhol



ROUTE DES ÉTALONS 2022 : 22 ET 23 JANVIER 2022

Après l'édition virtuelle de 2021 en raison des contraintes sanitaires, retour sur les routes de Normandie pour l'édition 2022 de la Route des Étalons, les 22 et 23 janvier ! Cette année encore de nombreux haras seront heureux de vous accueillir et vous faire (re)découvrir leurs étalons, dans une ambiance autant professionnelle que conviviale.

Réservez la date dans votre agenda !
Plus d'informations à venir sur www.laroutedesetalons.com

Gala de l'Élevage 2021

//// L'hippodrome de Clairefontaine a été une nouvelle fois le cadre du Gala de l'Élevage. Retour en images sur une édition qui a permis de mettre à l'honneur de nombreux adhérents !



Philippe Augier & Martine Malivet © France Sire



Eric Lefray en famille à la table ALLAHO © France Sire



Thierry Gillet © France Sire



Mesdames Devin et Lefevre en famille © France Sire



Julian Ince & Daniel Cherdo © France Sire



Jean-Luc Henry & Charles Barel © France Sire



Mme et M. André-Jean Belloir © France Sire

Gala de l'Élevage 2021 (lauréats)

LES PREMIERS PAS (1^{ère} VICTOIRE EN COURSE BLACK TYPE EN 2021)

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Alban Chevalier du Fau et Pierre-Hugues Henry	Waliyak	Prix Bertrand de Tarragon Gr.3 à Chantilly
Ali Hakam	Bubble Gift	Prix Hocquart Gr.2 à ParisLongchamp, Qatar Prix Niel Gr.2 à ParisLongchamp
François Nicolle	West End Girl	Prix Pelat L à Auteuil
Olivier Pruvost	Victoria Placa	Lanwades Stud Stakes L à Bro park
Hubert Delpech	Glory Maker	Corsa Siepi dei 4 anni L à Pise
Pierre Joyaux et Marie-Louise Van Dedem	Iresine	Prix Bedel L à Lyon et La Coupe Gr.3 à ParisLongchamp
Madame Philippe Demercastel	Fort Payne	Prix Maurice Caillault L à Chantilly
Ecurie de Castillon	Zelda Caprice des Dieux	Prix Sacara L à Chantilly Prix Pelléas L à Compiègne
EARL de la Vallée	Esope	Prix Lutèce Gr.3 à ParisLongchamp
Haras du Grand Lys	Il Decamerone	Grand Prix des Provinces L à Bordeaux
Michel Larobe	Highlands d'Allier	Prix Christian de L'Hermitte-Grand Steeple Chase des 4 ans L à Cagnes sur Mer
Philippe Macé	Royal Pagaille	Peter Marsh Handicap Chase Gr.2, à Haydock
Thierry Storme	Echoes In Rain	Paddy Power Novice Hurdle Gr.2 à Naas et Paddy Kehoe Suspended Celings Novice Hurdle Gr.2 à Fairyhouse
Christelle Rébillon	Le Petit Nice	Prix André Massena-Gde Course de Haies des 4 ans L à Cagnes sur Mer
Micheline Leurson	Coachello	Prix du Pont Neuf L à ParisLongchamp
Valentin Bukhtoyarov	Moderator	Le Vase d'Argent L à Toulouse
Yannick Fouin	Rivière d'Étel	Betvictor Casino Novice Chase Gr.2 à Punchestown
Docteur Gabriel Descours	Adrimel	Ballymore Leamington Novices' Hurdle Gr.2 à Warwick



Podium des 1^{er} pas © France Sire



LES GAGNANTS DE GR.1 EN OBSTACLE EN 2021

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Eric Leffray	Allaho	Ryanair Chase à Cheltenham
Ecurie Cerdeval	Gaillard du Mesnil	Stable Staff Novice Hurdle à Leopardstown et Champion Novice Hurdle à Punchestown
Bertrand Compignie	Greaneteen	Celebration Chase à Sandown
Madame Philippe Moruzzi	Kemboy	Paddy Power Irish Gold Cup à Leopardstown
Mathieu Daguzan-Garros et Keith Bradley	Edinson	Gran Corsa Siepi Nazionale à Pise
André-Jean Belloir	Hermès Baie	Prix Alain du Breil Course de haies de Printemps des 4 ans à Auteuil
Michel de Gigou	Fakir d'Oudairies	Marsh Chase à Aintree
Madame Henri Devin	À Plus Tard	Betfair Chase à Haydock
Denis Legeard	Isatis De l'Ecu	Gran Criterium d'Autonno à Merano
François-Xavier Lefevre	Epatante	Betfair Fighting fifth Hurdle Newcastle,
SCEA des Bissons	Kyrov Thélème	Prix Cambacérès à Auteuil Prix Renaud du Vivier à Auteuil
Succ. Magalen Bryant	Northerly Wind	Grande Steeple Chase di Milano à Milan
Philippe Gasdoué	Frodon	Ladbroke's Champion Chase à Down Royal
Dr Jean-Pierre Colombu	Dominique	Gran Corsa Siepi di Milano à Milan
Jamonières Elevage du Cellier	Spes Militurf	Gran Corsa di Siepi dei 4 anni à Merano
Succ. Jean-Louis Blot	Kyrov	Prix Cambacérès à Auteuil
Thierry Storme	Echoes In Rain	Champion Novice Hurdle à Punchestown



Gagnants de Gr.1 en plat © France Sire

LES GAGNANTS DE GR.1 EN PLAT EN 2021

ELEVEURS	CHEVAL	COURSE
Elevage de Tourgeville, M. Lepeudry	Lord Glitters	Jebel Hatta à Meydan
Haras de Bourgeauville, Mme Ehrnrooth	Grand Glory	Darley Prix Jean Romanet à Deauville
Famille Niarchos	Discoveries	Moyglare Stud Stakes au Curragh
Julie Mestrallet	Coeursamba	Emirates Poule d'essai des Pouliches à ParisLongchamp
Guy Pariente Holding	Skalleti	Prix d'Ispahan à ParisLongchamp et Grosser Dalemayr - Preis Bayerisches Zuchtrennen à Munich
Didier Blot	Sisfahan Sealiway	Idee 152. Deutsches Derby à Hambourg
Jean-Charles Haimet	Trueshan	Qipco Champion Stakes à Ascot
Jan Krauze	Tribhuvan	Al Shaqab Goodwood Cup à Goodwood et Qatar Prix du Cadran à ParisLongchamp
Charles Barel	Rougir	United Nations Stakes à Monmouth Park
Noir et Or Elevage	Zellie	Prix de l'Opéra Longines à ParisLongchamp
Jean-Claude Seroul	Rockemperor	Qatar Prix Marcel Boussac - Criterium des Pouliches à ParisLongchamp
	Marianafoot	Joe Hirsch Turf Classic à Belmont Park
		LARC Prix Maurice de Gheest à Deauville

LES TÊTES DE LISTE (le 1^{er} parmi nos adhérents)

TÊTE DE LISTE ÉLEVEURS PLAT : GUY PARIENTE HOLDING

TÊTE DE LISTE ÉLEVEURS OBSTACLE : THIERRY CYPRÈS ET NICOLAS DE LAGENESTE

ÉTALON TÊTE DE LISTE EN PLAT : SIYOUNI

ÉTALON TÊTE DE LISTE EN OBSTACLE : MARTALINE

ÉTALON TÊTE DE LISTE PÈRES DE 2 ANS : WOOTTON BASSETT

CHAMPIONS AQPS, AA ET PSA

MEILLEUR PUR-SANG ARABE 2021 : HOGARD de l'ARDUS élevé par Philippe Meunier

MEILLEUR ANGLO-ARABE 2021 : ILLYWOOD PONTADOUR élevée par François Maillot

MEILLEUR AQPS 2021 : HERMES BAIE élevé par André-Jean Belloir



Alette Forien, Haras de Montaigu, reçoit le trophée du meilleur étalon d'obstacle, le regretté Martaline © France Sire



Pierre Tribon et Loïc Malivet récompensant les 2 meilleurs éleveurs en Obstacle, Nicolas de Lageneste et Thierry Cyprès, représentés par Justine de Lageneste © France Sire



Loïc Malivet © France Sire



Guy Pariente Holding, représenté par mesdames Bracqbien et Falcinelli, est sacré meilleur éleveur en plat, en présence de Philippe Augier © France Sire



Philippe Meunier récompensé par Mathieu Talleux et Loïc Malivet pour Hoggar de l'Arduis, Meilleur Pur-sang Arabe de l'année © France Sire



Le Haras de Bonneval, représenté par Aline Giraud et Némone Routh, est récompensé par Antonia Devin et Loïc Malivet pour Siyouni, meilleur étalon en plat © France Sire



Patrick Davezac et Loïc Malivet décernant le prix du meilleur Anglo à M. & Mme François Maillot pour Illywood Pontadour © France Sire



Wootton Bassett est le meilleur étalon père de 2 ans. Antonia Devin et Loïc Malivet mettent à l'honneur Nicolas de Chambure © France Sire



Hermès Baie a été sacré meilleur AQPS. Michel de Gigou et Loïc Malivet ont récompensé son éleveur, André-Jean Belloir © France Sire



//// L'Assemblée Générale 2021 de la Fédération européenne des éleveurs de pur-sang (EFTBA), à laquelle ont participé Antonia Devin et Luc Kronus pour la Fédération des Éleveurs du Galop, s'est déroulée le mardi 23

novembre à Newmarket, à la veille de la vente de poulains de décembre de Tattersalls. Ce fut l'occasion pour les pays d'élevage d'Europe de se réunir pour discuter et identifier des solutions aux défis et menaces auxquels ils sont actuellement confrontés.

Bien que de nombreux problèmes affectent les éleveurs dans l'environnement commercial post-BREXIT, l'un des principaux obstacles reste le mouvement des pur-sang entre l'Europe et le Royaume-Uni. Le travail se poursuit par la fédération pour obtenir l'approbation du statut HHB par l'Europe afin de faciliter le transport international des animaux reproducteurs.

Les sujets vétérinaires de leur côté ont traité de l'utilisation du Regumate aux ventes et de la disponibilité des vaccins

contre la Rhinopneumonie, notamment pour les pays où la vaccination contre cette maladie n'est pas encore obligatoire et qui pourraient ne pas disposer de stocks suffisants, un laboratoire ayant annoncé qu'il livrerait en priorité les pays où la vaccination est obligatoire.

La biodiversité et la pérennité des haras ont été un des sujets importants de la réunion. Il a été décidé la mise en place d'un projet d'étude d'impact environnemental des haras européens.

Un groupe de travail a d'autre part été créé pour définir une stratégie officielle de l'EFTBA sur le sujet du bien-être équin et travaille d'ores et déjà sur un programme pour 2022 visant à sensibiliser le public au niveau élevé de soins que reçoivent les pur-sang dans toute l'Europe.

Commentant l'Assemblée Générale, le président de l'EFTBA Joe Hernon a déclaré :

« Malgré les nombreux défis et menaces auxquels est confrontée l'industrie européenne du Pur-sang, les éleveurs ont fait preuve d'une grande volonté et d'une détermination à travailler pour surmonter ces obstacles. Bien que ces défis continuent d'avoir un impact sur notre industrie, je tiens à assurer à tous que l'EFTBA reste totalement engagée dans son engagement au service des éleveurs de pur-sang en ces temps incertains ».

France GALOP : Point sur les dernières annonces budgétaires

BUDGET 2022

Après avoir été discuté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 22 novembre dernier, le projet de budget 2022 de France Galop a été examiné en Comité ce 13 décembre, et formellement approuvé par le Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour.

Ce budget s'appuie sur une très bonne maîtrise des charges de France Galop et un retour progressif vers les niveaux de recettes commerciales enregistrées en 2019, avant le déclenchement de la crise sanitaire ainsi que sur une contribution nette du PMU à la filière qui franchit la barre des 800 M€ pour la première fois depuis 2015, à 820 M€ attendus pour 2022, vs. 740 M€ estimée pour 2021.

Pour 2022, France Galop a ainsi pu présenter un budget à l'équilibre comprenant un montant total d'encouragements offerts de 278 M€, soit un niveau équivalent à celui de 2017. Ceci représente une hausse de 20 M€ par rapport à 2019, et 30 M€ par rapport à 2021.

Ce budget d'encouragements additionnel permettra de financer une augmentation de 10 points de la prime propriétaire en plat, l'introduction d'une prime de 10 % sur les courses d'obstacle ainsi que les dispositions adoptées dans le cadre du plan de redynamisation des effectifs, comme par exemple la création d'une prime de 15 % pour les propriétaires de femelles de 3 et 4 ans en obstacle.

ALLOCATIONS 2021

Sur la base des chiffres d'activité les plus récents, le Conseil d'administration de France Galop a confirmé la distribution d'une enveloppe de 6 M€ qui reviendra aux propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys. Cette somme comprendra un complément de primes propriétaires ainsi qu'une redistribution de 3 % (sur les 9 %) des retenues sur les courses disputées depuis le 1^{er} mars 2021 et dotées de plus de 7500 € au gagnant en plat et 8 000 € en obstacle.

Ce versement complémentaire interviendra au début de l'année 2022. Ainsi, le montant total des allocations distribué au titre de l'année 2021 devrait ressortir à 248 M€, contre 258 M€ en 2019, en léger retrait de 4 %.

NOUVEAU !
etalons-galop.com

Un outil au service des éleveurs !

//// Depuis le début du mois de décembre, la Fédération des Éleveurs du Galop a lancé un nouveau site internet, optimisé pour un usage sur smartphone et tablette, qui présente l'intégralité des étalons figurant dans le Répertoire 2022, ouvrage de référence en la matière.

Ce nouveau site est actualisé en permanence (production, origine maternelle,...) et constitue un outil complémentaire à la version papier grâce à des informations issues d'une base de données fournie par Weatherby's. Cette base de données inclue, pour les produits de chaque étalon, les dernières performances en France, Angleterre, Irlande, Italie, Australie, Hong Kong, Allemagne, Espagne, Hongrie, République Tchèque, Nouvelle-Zélande et à Singapour, ainsi que les performances Black-Type obtenues aux Usa, au Canada et au Japon.

Sont également affichés sur la fiche de l'étalon, les engagements à venir de ses produits en France, en Angleterre et en Irlande.

Parmi les informations exclusives figurant sur les fiches des étalons, vous retrouverez notamment la production par année de naissance, les moyennes de prix de ventes aux enchères (prix moyen total, prix moyen mâles et prix moyen femelles), le pourcentage de produits partants, gagnants et gagnants BlackType par rapport au total de produits en âge de courir ou encore le pourcentage de victoires obtenues selon l'état du terrain (Fig.1).

Une carte des haras avec les coordonnées des étalonniers est également disponible sur le site, vous permettant ainsi de localiser facilement le lieu de stationnement des étalons (Fig.2).

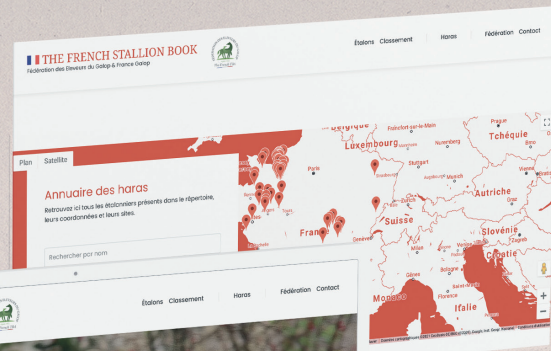
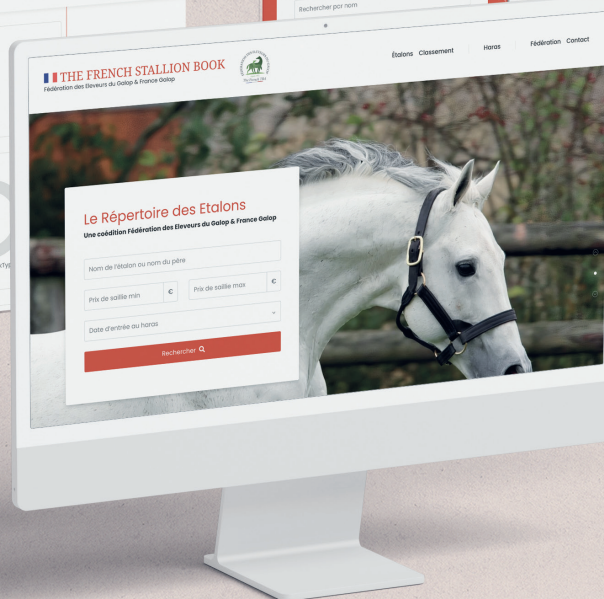
Une campagne de publicité a été réalisée à l'occasion du lancement de ce nouveau site, via les médias spécialisés (Fig.3) : JDG, France Sire, EBN, TDN, Racing Post, The Irish Field, Turf Times,... afin notamment de promouvoir l'élevage français et d'inciter encore davantage les éleveurs de toute l'Europe à utiliser les étalons stationnés dans l'hexagone.



(Fig.3)



(Fig.1)



(Fig.2)

Fakir d'oudairies : la belle histoire du champion élevé par Michel de Gigou

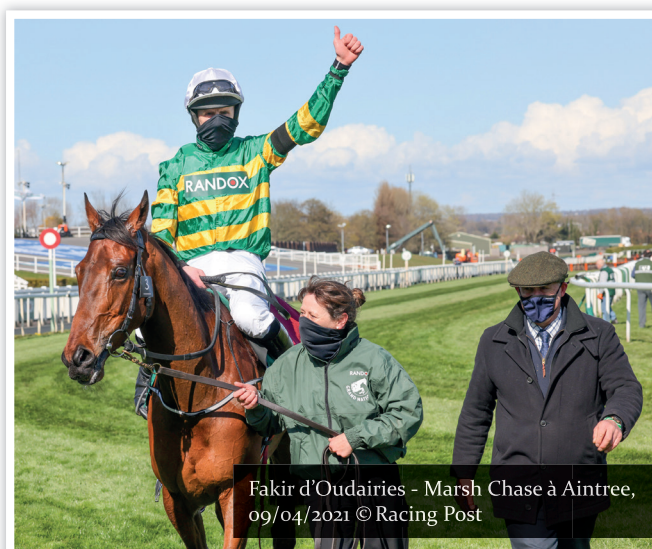
//// En remportant le Marsh Chase (Gr.1) le 9 avril dernier à Aintree, Fakir d'Oudairies a une nouvelle fois mis à l'honneur l'élevage breton de Michel de Gigou.

À cette occasion, il remportait sa 3^{ème} course de Groupe et s'est classé à l'arrivée de 8 autres courses de Groupes durant sa carrière, qui avait débuté par une 4^{ème} place en plat dans le Prix de Rivoli, sur l'hippodrome de Lyon-Parilly. Suite à sa participation au Prix Aguado (Gr.3) sur l'hippodrome d'Auteuil, il avait été exporté au deuxième semestre 2018 vers l'Irlande, où il a tout de suite montré sa grande valeur, d'abord sous les couleurs de ML Bloodstock puis sous celles de JP McManus.

Fils de Kapgarde et Niagara du Bois (par Grand Trésor), Fakir d'Oudairies descend en lignée maternelle de la jument demi-sang Haute Nantaise, née en 1950, à l'origine également d'Otway (vainqueur de l'important Prix Romati, Listed courue à l'époque sur l'hippodrome d'Enghien) et de Mackay (2^{ème} du Prix La Haye Jousset et gagnant des Prix Saint Sauveur, Heros XII, Laniste et Coup de Chapeau à Auteuil)

Mackay avait été acheté foal en 1979 par Michel de Gigou dans un élevage vendéen. Suite à son déménagement en Bretagne, il avait alors suggéré à un de ses voisins bretons d'acquérir une femelle de cette souche, ce que l'intéressé fit. Quelques années plus tard, ce dernier proposa une descendante de ladite jument à Michel de Gigou : une foal nommée Niagara du Bois, qui allait devenir la mère de Fakir d'Oudairies.

Cette belle histoire d'élevage, débutée il y a plus de 40 ans, se poursuit désormais à travers Garia d'Oudairies, la sœur de Fakir par Great Pretender, que Michel de Gigou a conservé comme poulinière et qui, après avoir produit un foal de Kapgarde, est de nouveau pleine de l'étalon du Haras de la Hêtraie. En 2022, Garia d'Oudairies sera présentée à Goliath du Berlais.



Fakir d'Oudairies - Marsh Chase à Aintree, 09/04/2021 © Racing Post

LES OUDAIRES, D'OÙ VIENNENT-ILS ?

S'ils portent le suffixe « d'Oudairies », en souvenir du nom de l'ancien domaine familial de La Roche Sur Yon, les élèves de Michel de Gigou grandissent depuis 25 ans dans les Côtes d'Armor, non loin de Loudéac, sur la commune de Langast.

C'est sur ces terres que celui qui fut Président de l'Association Nationale des AQPS, jusqu'en 2010, a élevé les excellents Gamin d'Oudairies, Callia d'Oudairies, Toner d'Oudairies ou encore l'inusable Net d'Oudairies et ses 32 victoires en plat.

Article 86 du Code des Courses au Galop : Pensez à inscrire vos juments au Stud-Book Français avant la saillie !

//// L'article 86 du Code des Courses au Galop relatif à la qualification dans les courses réservées aux chevaux nés et élevés en France prévoit notamment que la poulinière doit avoir fait l'objet des formalités d'identification prévues aux articles 68, 69 et 70 et être inscrite au **Studbook français avant la saillie ou l'exportation temporaire pour aller à la saillie à l'étranger.**

Il y a lieu de préciser que ces conditions ne sont pas applicables aux poulinières qui ont été achetées pleines à l'étranger ou en provenance de l'étranger notamment à l'occasion d'une vente publique ; leur produit pouvant être qualifié dans les courses réservées aux chevaux nés et élevés en France sous réserve de respecter toutes les autres conditions de l'article 86 du Code des Courses au Galop.

En revanche, ces conditions préalables deviennent applicables aux dites poulinières visées ci-dessus avant toute nouvelle saillie en France ou toute exportation temporaire pour aller à la saillie à l'étranger.

Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter le service contrôle de France Galop au **01 49 10 20 13** ou schapman@france-galop.com

En outre, pensez à vérifier que vos juments sont bien inscrites au Studbook français avant de les faire saillir, notamment pour celles sortant de l'entraînement et qui seraient nées à l'étranger.

« Comme le laissent entendre les dernières réunions du Bureau du Codes of Practice (désormais dénommé International Codes of Practice), il y a très peu de changement sur l'édition en ligne désormais pour la saison 2022.

Le Codes revient, en accord avec le Board donc, sur des précisions d'ordre rédactionnelles pour la métrite (contrôle après déclaration positive pour les juments), la rhinopneumonie (recommandations de gestion de cas lorsque déclaration de foyer en élevage) ou la gourme (protocoles de diagnostic et gold standard pour l'introduction de nouveaux chevaux dans un effectif notamment).

Rien de spécifique dans ces aspects compte tenu des standards admis et couramment appliqués chez nous depuis quelques années.

Comme vous le lirez peut-être en découvrant en ligne cette version [<https://codes.hblb.org.uk/>], la maladie de West Nile fait son apparition, et ce, sans surprise, compte tenu des alertes très régulières en Europe et aussi, du réchauffement climatique pour les non septiques bien sûr.

Un réel consensus outre-Manche affirme dès lors que la question de la menace de cette maladie du sud qui viendrait toucher les côtes nord de la mer de la Manche n'est plus une question mais plutôt une interrogation du « quand ».

Pour le reste, notons aussi que pour la métrite nos amis anglais du Codes préconisent la non-saillie si un test Klebsiella ou Pseudomonas est positif.

Ce n'est pas le cas chez nous aujourd'hui car la Commission Sanitaire, la Commission Étalonniers et la Commission du Stud-Book Pur-Sang ont conjointement adopté le maintien du protocole actuel. Il faudra sans doute en rediscuter. Pas de changement donc en 2022 à ce sujet mais restez vigilants sur ces tests lorsqu'ils s'avèrent positifs et demandez systématiquement un typage capsulaire pour les Klebsielles. Pour les étalons, comme pour les juments, ces infections presque toujours subcliniques peuvent avoir de très fortes conséquences pour une saison de monte voire au-delà.

Enfin, la France et l'Allemagne ont été les premiers pays à rapprocher leurs protocoles « élevage » du protocole « courses ».

Pour la rhinopneumonie, les préconisations actuelles sont un peu plus souples à l'élevage comme vous le savez (6 mois pour le rappel aux courses, et 12 mois maximum à l'élevage).

Retenons à ce sujet, un consensus international qui a déjà 15 ans ; plus on vaccine tôt nos poulains, plus nos élevages sont protégés via une immunité collective de la circulation du virus au haras.

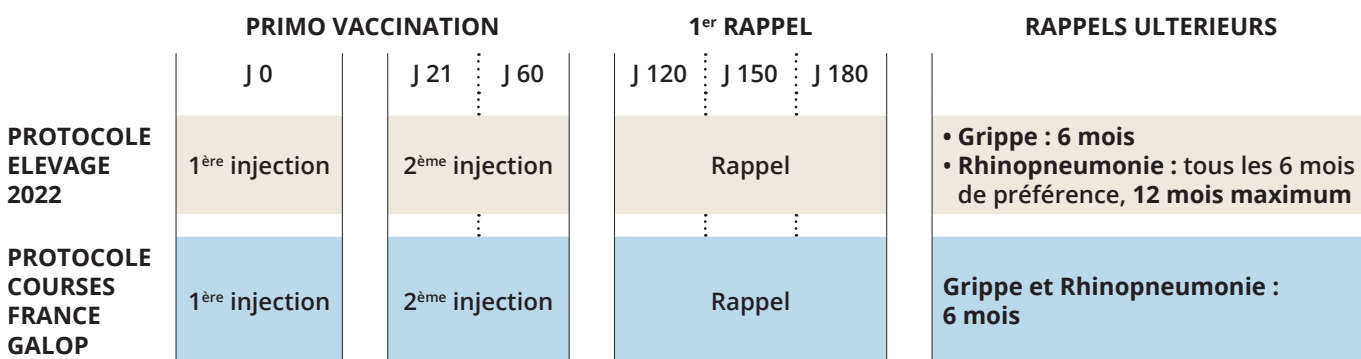
Mieux on vaccine un poulain au haras avant qu'il n'en sorte pour la suite de sa carrière, moins on a de risque qu'il déclare une maladie clinique sévère en début de carrière et à l'entraînement.

Belles fêtes de fin d'année et bon début de saison de monte 2022 !

Guillaume Fortier

Vétérinaire-conseil de la Fédération des Éleveurs du Galop

PROTOCOLES VACCINAUX GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE





AVANT ET APRÈS LA SAILLIE

Cartes de saillie

Étalons de sang

Demande de cartes de saillie internet chevaux de sang et poneys - obligatoire	63 €
Suivi sanitaire des étalons sang (selon règlement stud-book)	17 €
Majoration de retard cartes de saillie sang délivré année N (après le 01/10)	60 €
Majoration de retard déclaration de 1er saut dans l'année de saillie - (PS ou AQPS)	20 €
Majoration de retard déclaration de 1er saut N+1 sang/DPS	60 €

Étalons de trait et ânes

Demande de cartes de saillie internet chevaux de trait et ânes - obligatoire	24 €
Suivi sanitaire des étalons trait (selon règlement stud-book)	15 €
Majoration de retard cartes de saillie trait et ânes délivré année N (après le 01/10)	30 €
Majoration de retard déclaration de 1er saut N +1 - chevaux de trait et ânes	10 €

Tous Types de chevaux

Annulation d'une déclaration de saillie	15 €
Frais de gestion - remboursement cartes saillies	15 €

Majoration de retard croissante pour un retard au delà de l'année de saillie pour les sangs et à compter de N+1 pour les traits et ânes



A LA NAISSANCE DU POULAIN

Documents d'identification chevaux de sang et poneys issus de saillies déclarées

PS, AQPS, TF - déclaration et gestion de la propriété en ligne obligatoire	35 €
Autres races - déclaration et gestion de la propriété en ligne obligatoire	28 €
Frais de dossier en cas de remboursement du document d'identification sang - décès du poulain avant édition	15 €

Inscription au stud-book pour certaines races

Anglo Arabe/Demi sang Anglo-Arabe (reversé ANAA)	70 €	Irish -Cob et part-Bred (reversé FIC)	65 €
AQPS (reversé AQPS)	50 €	Islandais (reversé FFCI)	30 €
Arabe ou Demi-Sang Arabe (reversé ACA)	70 €	Lipizzan (reversé AFL)	30 €
Barbe/Arabe-Barbe (reversé AFCB)	60 €	Lusitanien (reversé AFL)	70 €
Camargue (reversé AECRC)	15 €	Mérens (reversé SHERPA)	40 €
Cheval de Dressage Français (reversé AFCD)	70 €	New-Forest/NF de croisement (reversé AFPNF)	40 €
Cheval de sport Anglo-Normand (reversé CSAN)	60 €	Paint (reversé FPFA)	40 €
Cheval miniature Français (reversé AFCM)	30 €	Poney Français de selle (reversé ANPFS)	40 €
Connemara/Connemara Part Bred (reversé AFPC)	50 €	Pur sang (reversé FG)	30 €
Crème (reversé AFCC)	45 €	Selle Français (reversé SBSF)	70 €
Criollo (reversé AFEC)	40 €	Shagya (reversé AFCAS)	70 €
Dartmoor/Part Bred Dartmoor (reversé AFPD)	50 €	Shetland (reversé AFPS)	15 €
Fjord (reversé AFCF)	30 €	Vercors de Barraquand (reversé ANCVB)	25 €
Haflinger (reversé AFH)	40 €	Welsh (reversé AFPCW)	40 €
Highland (reversé AFPH)	30 €	Autorisation transfert embryon Arabe (reversé ACA)	100 €

Ce montant est à payer à l'IFCE au moment de la déclaration de naissance. Il conditionne l'inscription au stud-book de ces races et sera intégralement reversé aux associations concernées. En cas d'inscription tardive dans la race, ces tarifs pourront être réévalués.

Suppléments éventuels à régler au moment de la déclaration de naissance

Supplément systématique pour Pur-sang et AQPS (suivi sanitaire) si saillie en France	6 €
Supplément poulain issu d'une saillie étrangère (DRS Verte/Orange)	20 €
Dépot/cession d'un affixe d'élevage (uniquement chevaux de selle et poneys)	60 €
Supplément d'utilisation d'un affixe d'élevage (uniquement chevaux de selle et poneys)	10 €
En cas de typage ADN de la mère, pour certains produits issus de saillie déclarée	19 €
En cas de contrôle de filiation, pour certains produits issus de saillie déclarée	27 €
Changement de propriétaire avant édition du livret	15 €
Majoration de retard de déclaration d'une naissance sang (au delà des 15 jours dans l'année de naissance) - internet	50 €
Majoration de retard réception d'un signalement sang (au delà du 31 décembre de l'année de naissance)	120 €

Majoration de retard croissante pour un retard au delà de l'année de naissance. La majoration liée à la déclaration de naissance est doublée pour les PS-AQPS à compter du 1er octobre de l'année de naissance.



A LA NAISSANCE DU POULAIN (SUITE)

Enregistrement au SIRE d'un poulain né en France avec passeport émis par un autre organisme

Certificat d'enregistrement au SIRE via un organisme émetteur	40 €
Enregistrement au SIRE - avec passeport – sport/loisir	110 €
Enregistrement au SIRE - avec passeport – reproduction	130 €
Enregistrement cheval race américaine né en France - certificat américain dans l'année de naissance et N+1	90 €

En cas d'enregistrement tardif de l'équidé, ces tarifs pourront faire l'objet de majorations.



AU COURS DE LA VIE

Propriété et utilisation

Changement de propriétaire en ligne - obligatoire	12 €
Changement de propriétaire par courrier - cas particuliers	23 €
Enregistrement d'une indivision	15 €
Autorisation compétition Amateur, Pro, Poney - cheval sans origine inscrit à un Stud-Book	15 €

Chevaux d'origine non constatée (ONC)

Équidé d'origine non constatée (ONC)	44 €
Majoration ONC retardataire (+12 mois)	30 €
Duplicata ONC (puce française)	70 €
Document de remplacement ONC (puce étrangère)	95 €

Chevaux importés

Avec document d'identification norme européenne

Enregistrement cheval/poney importé de passage	30 €
Enregistrement cheval importé sans origines	55 €
Enregistrement cheval sans origine importé inscrit à un Stud-Book	70 €
Enregistrement cheval/poney importé - Sport/loisir + enregistrement propriété	110 €
Enregistrement cheval/poney importé - Reproduction + enregistrement propriété (cf liste fiche démarche importée)	130 €
Passage d'un cheval importé du niveau Sport/loisir au niveau reproduction	35 €
Supplément inscription poney importé au stud-book français en tant que reproducteur (reversé ANRA)	60 €

Sans document d'identification norme européenne (chevaux de sang)

Enregistrement cheval importé avec édition de livret + enregistrement propriété	240 €
---	-------

Autres démarches chevaux importés ou nés à l'étranger : Contactez le service des chevaux importés

Duplicata de documents

Document d'identification - Cheval de trait ou âne avec origines	30 €
Document d'identification - Equidé d'origine non constatée ONC	60 €
Document d'identification - Chevaux de sang et poneys	120 €
Supplément demande de dérogation pour la consommation humaine	+ 30 €
Carte d'immatriculation - Cheval de trait ou âne avec origines (internet obligatoire, papier uniquement cas particuliers)	30 €
Carte d'immatriculation internet obligatoire - Equidé d'origine non constatée ONC	30 €
Carte d'immatriculation papier - cas particuliers - Equidé d'origine non constatée ONC	60 €
Carte d'immatriculation internet obligatoire - Chevaux de sang et poneys (40 € si propriétaire enregistré au SIRE)	70 €
Carte d'immatriculation papier - cas particuliers - Chevaux de sang et poneys (70 € si propriétaire enregistré au SIRE)	120 €

Identification & Traçabilité

SIRE - IFCE

Route de Troche BP3
19231 Arnac-Pompadour Cedex

Tél accueil : 0 811 90 21 31

Tél assistance internet : 0 892 70 23 19

Mél : info@ifce.fr - www.ifce.fr



Avec internet, le SIRE facilite vos démarches,
Rendez-vous dans votre espace SIRE



SIRE

ifce

//// En juin 2020, en accord avec la « casquette » multi-espèces de GDS France et en réponse aux besoins identifiés par les sections locales, la commission équine de GDS France a été relancée. 11 régions (regroupant 23 sections GDS) y participent. Les membres de la commission ont désigné M. Léandre GEORGET, éleveur en Mayenne en tant que président. Administrateur dans le GDS 53 depuis 25 ans, il participe à la commission équine de la région depuis 15 ans et est actuellement le président de cette commission régionale, outre ses activités d'éleveur de chevaux de courses.

Cette commission, se réunit plusieurs fois par an. Elle a pour objectif d'échanger sur les actualités et problématiques de la filière afin de proposer des actions au niveau national. Elle intègre en plus des membres du réseau des GDS, plusieurs organismes de la filière équine : La Fédération nationale du cheval, le conseil national du cheval de BFC, l'association nationale du cheval trait comtois et le GIE Occitanie. D'autres organismes pourront être amenés à se joindre à cette commission pour renforcer les actions.

Les autres travaux en cours portent sur :

- La possibilité de mettre en place la mutuelle équarrissage dans l'ensemble des GDS ;
- La construction de relations avec les différents organismes de la filière équine pour proposer d'éventuels partenariats ;
- La mise en place de moyens de sensibilisation et de vulgarisation de l'activité des GDS auprès des partenaires et des détenteurs ;
- La réalisation de plaquettes sur certaines thématiques (identification, vaccination, parasitisme...);
- La Biosécurité.

Un partenariat RESPE/GDS existe et vise à faire connaître les GDS au sein de la filière équine en élargissant le réseau de partenaires. L'objectif est double : créer des liens au niveau national afin de faciliter les contacts pour les GDS et accompagner les départements, les régions du réseau GDS qui souhaiteraient démarrer une section équine.

Un autre axe majeur du partenariat sera la mise en œuvre d'une communication adaptée et en collaboration avec les partenaires afin de porter les bons messages quant au rôle des GDS concernant la santé des chevaux. D'autres sujets plus techniques tels que la mutuelle équarrissage sont aussi sur la table...en effet sur le plan sanitaire, il existe une vraie marge de progression comparativement à ce qui se fait chez les bovins.

Léandre Georget, Président de la Commission Équine de GDS France :

« Nous, GDS, avons une vraie carte à jouer avec nos années d'expérience en santé animale, que cela soit sur notre capacité à fédérer éleveurs et détenteurs que sur notre maîtrise de l'action sanitaire. À horizon 2022, les perspectives sont de développer ce partenariat à travers diverses actions : échanges d'informations, mises en relation terrain, communications mutualisées, coordination de nos actions, mise en place de formations, le tout afin de faire avancer dans les meilleures conditions l'action sanitaire en section équine ».

QUELLES SONT LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA SECTION ÉQUINE - GDS FRANCE ?

- Aide financière et conseil pour le diagnostic parasitaire et le dépistage des maladies infectieuses,
- Mutualisation des frais d'équarrissage,
- Accompagnement dans la recherche des causes d'avortement,
- Organisation de formations, notamment pour les jeunes installés.



Loi contre la maltraitance animale : quels impacts pour les chevaux ?

Le 30 novembre dernier, une loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, a été votée. Les chevaux de courses sont concernés par certains articles :

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ESPÈCE

Selon l'article 1, une attestation certifiant la connaissance des besoins de l'espèce pour les équidés qui prend la forme d'un « certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce », sera nécessaire pour les cas où la détention ne relève pas d'une activité professionnelle.

À ce jour ce certificat n'est pas encore clairement défini : un décret précisera les modalités d'attestation applicables. Il crée une nouvelle obligation pour le propriétaire d'équidé en cas de changement de lieu de détention puisque ce dernier doit « s'assurer que le nouveau détenteur a attesté de ses connaissances » en application des dispositions ci-dessus.

OBLIGATION D'INSCRIPTION DE LA NÉVRECTOMIE

L'article 21 consacre l'obligation d'inscrire la névrectomie dans le document d'identification des équidés et dans la base SIRE. Cette obligation sera du fait du vétérinaire. Là encore, des textes réglementaires devraient préciser les modalités d'application, qui vont être étudiées avec la DGAL et la profession vétérinaire.

PROCÉDURE DE VENTE FORCÉE

Afin de protéger les détenteurs dans le cas où un équidé est confié à un tiers, dans le cadre d'un contrat de dépôt ou de prêt à usage, et où le propriétaire ne récupère pas l'équidé dans un délai de trois mois à compter de la réception d'une mise en demeure de récupérer l'animal, pour défaut de paiement, inaptitude ou incapacité totale de l'animal d'accomplir les activités pour lesquelles il a été élevé, le dépositaire peut vendre ledit équidé sous certaines conditions.

Source : IFCE

Fin de la garantie légale de conformité à partir du 1^{er} janvier 2022

Depuis 2015, en matière de vente, le Code de la Consommation traitait les chevaux comme des meubles auxquels s'appliquait la garantie légale de conformité pendant les deux années qui suivaient la date de la vente.

Cette garantie, a progressivement été remise en cause jusqu'à ce qu'une directive européenne (2019/77) du 20 mai 2019 permette aux États membres de pouvoir « exclure du champ d'application de la présente directive les contrats relatifs à la vente d'animaux domestiques ».

L'État français s'est donc appuyé sur cette directive européenne pour décider, par ordonnance du 29 septembre 2021, de supprimer la garantie de conformité du Code de la Consommation pour les ventes d'animaux domestiques, dont les équidés. Il faut, en outre, souligner le travail mené sur ce dossier par Mme la députée Martine Leguille-Balloy, présidente du groupe Cheval à l'Assemblée Nationale.

A partir du 1^{er} janvier 2022, la seule garantie légale applicable sera celle des vices rédhibitoires prévue par les articles R213-1 et suivants du code rural, qui précisent les **7 vices reconnus** :

- L'immobilité
- L'emphysème pulmonaire
- Le cornage chronique
- Le tic proprement dit (avec ou sans usure des dents)
- Les boiteries anciennes et intermittentes
- L'uvéite isolée
- L'anémie infectieuse des équidés

La seule autre solution possible pour l'acheteur pour se protéger sera alors de signer un contrat de vente prévoyant d'appliquer la garantie des vices cachés, prévue par le Code Civil. En l'absence d'un tel contrat, l'acheteur ne pourra pas se retourner contre le vendeur en cas de découverte d'un vice caché (délai de 2 ans pour agir à compter de la découverte du vice caché, à condition de démontrer l'antériorité du vice à la vente).

TVA : Le cheval introduit dans la liste des biens et services éligibles aux taux de TVA réduits dans la future directive européenne

En 2018, la Commission Européenne a proposé une révision de la directive 2016/112/CE relative aux taux de TVA. Après plusieurs années de négociations, le Conseil de l'UE s'est accordé sur une liste des biens et services éligibles à des taux de TVA réduits. Les équidés et l'offre de services en lien avec les équidés sont introduits dans le point 11(a) : « (11a) Live equines and the supply of services related to live equines »

Prochaines étapes : le Parlement européen doit émettre un avis avant le 15 mars 2022. Le Conseil de l'UE pourra ensuite définitivement adopter le texte, qui entrera ensuite en vigueur 20 jours après sa publication au Journal Officiel de l'Union européenne. Il reviendra alors à l'État français de transposer la mesure en droit interne pour qu'un taux de TVA réduit puisse être appliqué aux chevaux et aux services en lien avec eux.

Plantes toxiques : attention a vos prairies !

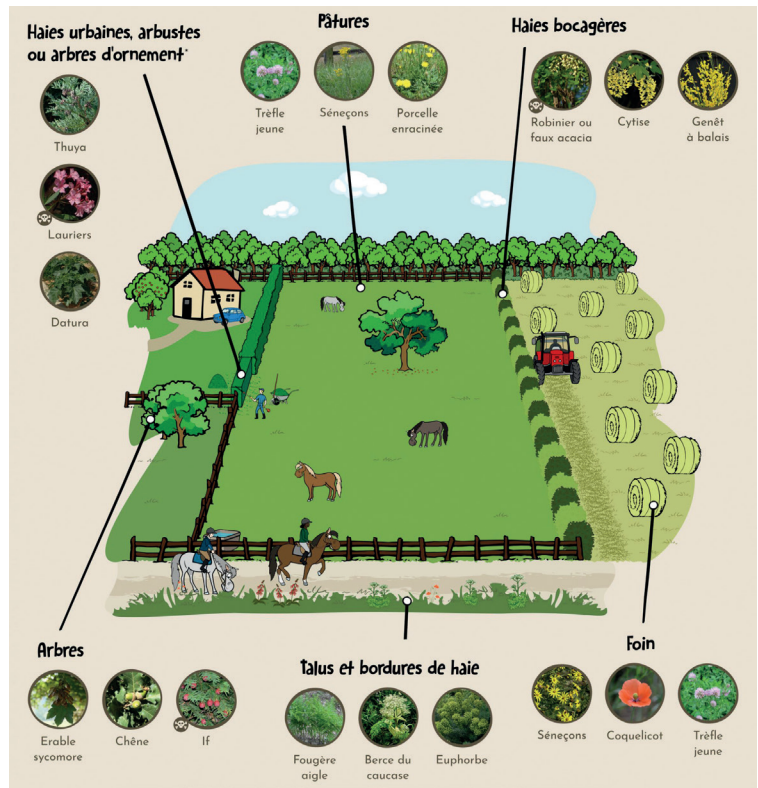
//// Lorsque vous achetez un haras ou lorsque vous effectuez des plantations sur votre site, il est primordial de préserver vos chevaux de certaines espèces végétales qui peuvent avoir des conséquences graves sur leur santé en cas d'ingestion.

Une liste des plantes toxiques est publiée par le RESPE, disponible à l'adresse suivante :

https://respe.net/wp-content/uploads/2019/02/20181129_L_ListeDesPlantesToxiquesRESPE.pdf



Source : RESPE



► CROISSANCE IDÉALE, REPRODUCTION, IMMUNITÉ



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une **composition très variée de matières premières non OGM**, rigoureusement sélectionnées et **issues à 95% de l'agriculture française** pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un **équilibre nutritionnel optimal** en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM*

* < 0,1%



LIGNE
ÉLEVAGE



Intègrent de L'HUILE DE SARDINE

► Riche en EPA DHA

Crédit photo : Olivier Houdart - www.dollart.fr

www.dynavena.com

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 28/09/2021 AU 22/12/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Charles BAREL	ZELLIE	Qatar Prix Marcel Boussac Critérium des Pouliches	Gr.1	FR
Didier BLOT	TRUESHAN	Qatar Prix du Cadran	Gr.1	FR
Eliane DAVY-BOUDET	IMAGE DU CROATE	Qatar Arabian Trophy des Pouliches	Gr.1	FR
EARL du Champ GIGNOUX	LADY PRINCESS	Sheikh Zayed Bin Sultan Al Nahnyan Jewel Crown	Gr.1	EAU
Jan KRAUZE	ROUGIR	Prix de l'Opéra Longines	Gr.1	FR
Nicolas LANDON	IRISH POINT	Prix Jacques de Vienne (AQPS)	Gr.1	FR
Philippe MEUNIER	HOGGAR DE L'ARDUS	Qatar Arabian World Cup	Gr.1	FR
NOIR et OR Elevage	ROCKEMPEROR	Joe Hirsch Turf Classic	Gr.1	USA
Guy PARIENTE Holding	SEALIWAY	QIPCO Champion Stakes	Gr.1	UK
SHADWELL France	MOSHRIF	Qatar Arabian Trophy des Poulains	Gr.1	FR
Al SHAQAB Racing	MWARID	The Late Sheikh Jassim Bin Mohammed Al Thani Trophy	Gr.2	EAU
Didier BLOT	TRUESHAN	QIPCO British Champion Long Distance Cup	Gr.2	UK
MERIDIAN International SARL	DUBAÏ HONOUR	Qatar Prix Dollar	Gr.2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKALLETI	Premio Roma Italian Champions	Gr.2	IT
Marie-Christine RESTES	KERLESS DEL ROC	The Madjani Stakes presented by The Longines Saint-Imier	Gr.2	QA
WERTHEIMER & Frère	SEACHANGE	Prix du Conseil de Paris	Gr.2	FR
AL SHAHANIA Stud	MOHARRAM	Prix Chéri Bibi	Gr.3	FR
Eliane DAVY-BOUDET	IMAGE DU CROATE	Prix Nevada II	Gr.3	FR
Barbara MOSER	LIGHT INFANTRY	Horris Hill Stakes	Gr.3	UK
Écurie des MONCEAUX	MY SISTER NAT	Fasig-Tipton Waya Stakes	Gr.3	USA
Écurie des MONCEAUX	ONLY THE BRAVE	Baden Wurttemberg Trophy	Gr.3	GER
Écurie des MONCEAUX	MANGOUSTINE	Prix Miesque	Gr.3	FR
Haras de la PERELLE	ROSACEA	Prix des Réservoirs	Gr.3	FR
Elevage de TOURGEVILLE	LORD GLITTERS	Bahrain International Trophy	Gr.3	BHR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 28/09/2021 AU 22/12/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA des BISSONS	THÉLÈME	Prix Renaud du Vivier	Gr.1	FR
Succ. Jean-Louis BLOT	KYROV	Prix Cambacérés	Gr.1	FR
Bertrand COMPIGNIE	GREANETEEN	Tingle Creek Chase	Gr.1	UK
Madame Henri DEVIN	A PLUS TARD	Betfair Chase	Gr.1	UK
Philippe GASDOUÉ	FRODON	Ladbroke's Champion Chase	Gr.1	IRE
Eric LEFFRAY	ALLAHO	John Durkan Memorial Punchestown	Gr.1	IRE
François-Xavier LEFEUVRE	ÉPATANTE	Betfair Fighting Fifth Hurdle	Gr.1	UK
Sébastien BERGER	GINTO	Navan Novice Hurdle	Gr.2	IRE
Haras du BERLAIS	HAWAÏ DU BERLAIS	Prix Bournosienne	Gr.2	FR
Jean CONTOU-CARRRÈRE & Yves BROCA	PIC D'ORHY	Howden Noel Novices' Chase	Gr.2	UK
Thierry CYPRÈS	GOLDEN SON	Prix Georges de Talhouët-Roy	Gr.2	FR
Madame Jacques CYPRÈS	GEX	Prix Olry Roederer	Gr.2	FR
Yannick FOUIN	RIVIÈRE D'ÉTEL	Betvictor Casino Novice Chase	Gr.2	IRE
Comte Michel de GIGOU	FAKIR D'OUDAIRIES	Clonmel Oil Chase	Gr.2	IRE
Haras des MARAIS	VANILLIER	Florida Pearl Novice Chase	Gr.2	IRE
Ecurie PÉGASE	SRELIGHONN	Prix Georges Courtois	Gr.2	FR
WERTHEIMER & Frère	CONCERTISTA	Irish EBF Mares Novice Chase	Gr.2	IRE
André-Jean BELLOIR	HERMÈS BAIE	Prix Pierre de Lassus	Gr.3	FR
Haras du BERLAIS	HAWAÏ DU BERLAIS	Prix Haras d'Étreham - Prix Magne	Gr.3	FR
Comtesse Edouard DECAZES & Louis LE METAYER	LE BERRY	Prix Héros XII	Gr.3	FR
Monsieur et Madame Henri DEVIN	L'AUBONNIÈRE	Prix Orcada	Gr.3	FR
Madame Henri DEVIN	STARLET DU MESNIL	Prix Sytaj	Gr.3	FR
Madame Henri DEVIN	FIL DOR	Bar One Racing Juvenile Hurdle	Gr.3	IRE
Yannick FOUIN	RIVIÈRE D'ÉTEL	Irish Stallion Farm EBF Klairon Davis Novice Chase	Gr.3	IRE
SCEA HAMEL Stud	IRJA HAS	Prix Montgomery	Gr.3	FR
Haras du HOGUENET	TEAHUPOO	Fishery Lane Hurdle	Gr.3	IRE
Chantal LAVAL & André-Paul LARRIEU	DANS LE VENT	Betfair exchange stayers' handicap hurdle	Gr.3	UK
Esteve ROUCHVARGER	YALA ENKI	Jewson Click And Collect Handicap Chase	Gr.3	UK
Ecurie SKYMARCK Farm	CAPE GENTLEMAN	EBF Novice Chase	Gr.3	IRE

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 22/12/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	160	65	98	368	3 665 470	22 909
2	ADLERFLUG	29	12	22	54	3 512 970	121 136
3	WOOTTON BASSETT	128	50	78	287	2 547 715	19 904
4	KENDARGENT	133	59	93	363	2 535 770	19 065
5	FRANKEL	58	28	43	112	2 498 525	43 078
6	LE HAVRE	138	60	84	302	2 275 110	16 486
7	SEA THE STARS	57	29	37	94	1 990 465	34 920
8	DABIRSIM	167	60	83	429	1 908 654	11 429
9	DUBAWI	67	31	46	109	1 899 770	28 354
10	SHAMARDAL	26	15	20	53	1 783 285	68 587
11	ANODIN	110	52	86	325	1 616 645	14 696
12	RAJSAMAN	142	55	89	383	1 585 000	11 161
13	INTELLO	95	40	70	231	1 544 685	16 259
14	DARK ANGEL	52	26	38	132	1 475 890	28 382
15	GALILEO	38	16	20	57	1 330 230	35 006
16	OLYMPIC GLORY	89	35	54	229	1 325 307	14 891
17	LOPE DE VEGA	75	24	34	181	1 296 670	17 288
18	KINGMAN	49	19	24	94	1 267 718	25 871
19	ZOFFANY	72	33	47	186	1 214 820	16 872
20	GALIWAY	42	15	23	97	1 201 585	28 609
21	CHARM SPIRIT	84	38	56	245	1 168 715	13 913
22	ELUSIVE CITY	95	37	56	266	1 141 285	12 013
23	RIO DE LA PLATA	67	31	58	199	1 130 505	16 873
24	PENNY'S PICNIC	86	28	46	242	1 060 145	12 327
25	SEA THE MOON	60	25	47	170	958 990	15 983

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2021 au 22/12/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	160	65	98	368	3 665 470	22 909
2	WOOTTON BASSETT	128	50	78	287	2 547 715	19 904
3	KENDARGENT	133	59	93	363	2 535 770	19 065
4	LE HAVRE	138	60	84	302	2 275 110	16 486
5	DABIRSIM	167	60	83	429	1 908 654	11 429
6	ANODIN	110	52	86	325	1 616 645	14 696
7	RAJSAMAN	142	55	89	383	1 585 000	11 161
8	INTELLO	95	40	70	231	1 544 685	16 259
9	OLYMPIC GLORY	89	35	54	229	1 325 307	14 891
10	GALIWAY	42	15	23	97	1 201 585	28 609
11	CHARM SPIRIT	84	38	56	245	1 168 715	13 913
12	ELUSIVE CITY	95	37	56	266	1 141 285	12 013
13	RIO DE LA PLATA	67	31	58	199	1 130 505	16 873
14	PENNY'S PICNIC	86	28	46	242	1 060 145	12 327
15	TORONADO	60	25	47	170	958 990	15 983
16	MYBOYCHARLIE	88	32	42	225	912 550	10 369
17	GOKEN	59	27	37	154	881 520	14 941
18	SHALAA	78	31	37	162	844 400	10 825
19	PEDRO THE GREAT	73	28	44	186	819 255	11 222
20	MOTIVATOR	39	21	37	135	778 144	19 952
21	MANDURO	63	26	36	161	772 570	12 263
22	DREAM AHEAD	84	25	31	156	742 455	8 838
23	STYLE VENDOME	59	29	35	171	713 435	12 092
24	KHELEYF	64	24	40	177	713 190	11 143
25	AIR CHIEF MARSHAL	55	27	43	190	693 425	12 607

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2021 au 22/12/2021

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	WOOTTON BASSETT	40	12	20	58	899 220	22 480
2	ZARAK	22	10	12	30	487 655	22 166
3	SIYOUNI	31	14	17	47	461 920	14 900
4	DABIRSIM	39	13	17	70	448 190	11 492
5	PEDRO THE GREAT	35	10	16	72	379 620	10 846
6	SHALAA	36	14	17	67	377 435	10 484
7	RECORDER	45	7	9	96	362 910	8 064
8	DREAM AHEAD	35	8	9	54	275 155	7 861
9	CHARM SPIRIT	34	12	14	57	274 000	8 058
10	BIRCHWOOD	35	9	11	88	266 574	7 616
11	AL WUKAIR	32	10	11	47	243 210	7 600
12	ZELZAL	22	8	12	27	228 390	10 381
13	GOKEN	18	4	4	41	178 665	9 925
14	DARIYAN	14	9	10	17	162 177	11 584
15	KHELEYF	20	6	7	52	160 790	8 039
16	OLYMPIC GLORY	16	5	7	37	151 667	9 479
17	PENNY'S PICNIC	7	3	6	17	144 850	20 692
18	JOHNNY BARNES	21	3	4	43	142 545	6 787
19	ANODIN	16	4	5	18	130 610	8 163
20	TORONADO	19	5	6	21	130 210	6 853
21	SHAMALGAN	16	4	8	21	129 710	8 106
22	MYBOYCHARLIE	16	5	6	17	123 480	7 717
23	PANIS	15	3	3	45	118 180	7 878
24	LE HAVRE	19	4	5	16	116 850	6 150
25	ALMANZOR	17	3	3	19	112 430	6 613

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 22/12/2021

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	GUY PARIENTE HOLDING	80	507	55	228	445 779
2	WERTHEIMER & FRERE	120	605	94	287	378 347
3	S.A. AGA KHAN	113	550	89	259	261 037
4	JEAN-CLAUDE SEROUL	74	515	66	220	233 761
5	FRANKLIN FINANCE S.A.	74	450	64	193	219 458
6	AL SHAQAB RACING	96	407	51	203	188 483
7	ALAIN CHOPARD	104	770	71	300	174 895
8	ELEVAGE HARAS DE BOURGEAUVILLE	37	213	32	79	126 084
9	ECURIE DES MONCEAUX	65	309	41	127	114 393
10	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	22	104	21	50	111 613
11	AL SHAHANIA STUD	48	160	29	82	106 921
12	ECURIE NORMANDIE PUR SANG	53	329	32	141	106 221
13	SARL JEDBURGH STUD	65	556	41	248	106 161
14	HARAS D'ETREHAM	62	331	39	141	105 980
15	SCEA DU HARAS DE VICTOT	44	237	24	124	99 622
16	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	45	257	28	119	98 673
17	HARAS D'HASPEL	34	231	31	91	95 905
18	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	37	243	22	123	93 830
19	M.BOUTIN (S)	35	351	20	155	93 783
20	ECURIE SKYMARC FARM	56	268	23	113	91 365
21	CHEVOTEL DE LA HAUQUERIE	23	150	26	63	88 996
22	HARAS DU QUESNAY	36	237	19	97	85 664
23	RASHIT SHAYKHUTDINOV	25	139	26	64	82 502
24	HARAS DE LA PERELLE	35	204	27	78	79 321
25	GESTUT ZUR KUSTE AG	37	227	26	99	78 792

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 22/12/2021

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	83	350	33	187	176 111
2	THIERRY CYPRES	50	210	33	127	169 213
3	SCEA HAMEL STUD	25	124	26	73	159 087
4	MME HENRI DEVIN	33	142	29	77	147 017
5	MME BENOIT GABEUR	24	90	32	37	126 074
6	MME CATHERINE COIFFIER	8	37	11	20	108 359
7	SARL CARION E.M.M.	10	40	13	21	102 614
8	JACQUES CYPRES	47	188	28	103	94 155
9	ANDRE-JEAN BELLOIR	15	86	21	37	93 087
10	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	33	116	16	59	86 626
11	HARAS DE MIRANDE	23	80	5	46	80 408
12	JEAN-MARIE BARADEAU	11	74	17	39	74 163
13	PATRICK JOUBERT	25	127	22	76	64 674
14	MME NICOLAS DEVILDER	20	94	10	61	55 744
15	HARAS DU BERLAIS	8	23	7	15	54 620
16	JEAN-LOUIS GUERIN	3	10	1	8	53 657
17	JEAN-MARC LUCAS	15	69	6	36	49 357
18	FRANCOIS-MARIE COTTIN	32	181	19	75	49 153
19	MME ROBERT GASCHE-LUC	7	25	2	10	46 735
20	MME BERNARD LE GENTIL	17	76	20	33	43 389
21	SCEA BISSONS	2	9	6	3	42 383
22	MME MARC BOUDOT	21	103	11	47	41 952
23	M.L. BLOODSTOCK LTD	20	65	10	31	41 885
24	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	13	47	8	23	40 909
25	ARNAUD CHAILLE-CHAILLE	19	103	20	56	40 716

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 22/12/2021

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	132	42	65	285	3 482 920	26 385
2	KAPGARDE	140	46	79	328	2 752 090	19 657
3	SAINT DES SAINTS	109	47	75	254	2 536 475	23 270
4	NO RISK AT ALL	101	41	78	200	2 115 875	20 949
5	DOCTOR DINO	71	32	54	129	1 905 585	26 839
6	BALCO	97	43	57	223	1 856 260	19 136
7	POLIGLOTE	33	16	20	95	1 446 370	43 829
8	COKORIKO	65	22	33	123	1 176 650	18 102
9	NETWORK	67	26	39	116	1 172 915	17 506
10	BLUE BRESIL	25	8	18	49	998 765	39 950
11	SADDLER MAKER	41	15	19	116	986 870	24 070
12	AUTHORIZED	35	13	26	74	912 470	26 070
13	MASKED MARVEL	52	14	21	112	870 750	16 745
14	GREAT PRETENDER	72	22	28	147	852 340	11 838
15	COASTAL PATH	70	27	34	131	806 380	11 519
16	CRILLON	30	13	27	56	794 930	26 497
17	MONTMARTRE	54	17	22	96	759 270	14 060
18	CHOEUR DU NORD	28	9	20	84	693 810	24 778
19	BATHYRHON	37	18	31	91	686 245	18 547
20	MARESCA SORRENTO	58	19	30	126	678 920	11 705
21	GEMIX	32	11	17	75	645 015	20 156
22	SADDEX	36	14	21	89	634 195	17 616
23	GRIS DE GRIS	48	14	18	110	592 375	12 341
24	BALLINGARRY	56	20	27	117	570 925	10 195
25	MUHTATHIR	37	11	13	77	554 785	14 994